

Le Canada se doit d'accroître considérablement ses effectifs militaires, tout en freinant ses dépenses, pour se doter d'une force de défense conventionnelle crédible tant au niveau européen que national. Selon le principe de la force totale énoncé dans le Livre blanc du gouvernement, la Réserve fera partie intégrante de la structure de défense du Canada, de sorte que les réservistes et les membres de la Force régulière deviendront des partenaires égaux. La Réserve devrait, grâce à des relèvements relativement modestes de ses ressources financières, un équipement amélioré, des effectifs plus nombreux et une plus grande attention de la part des autorités du ministère de la Défense nationale, redevenir un pilier fondamental du potentiel de sécurité du Canada. La revitalisation de la Réserve permettra aux Canadiens, en cette époque où les dépenses militaires ne cessent d'augmenter, de bénéficier d'une force de défense beaucoup plus efficace par comparaison aux sommes dépensées.

Mais les avantages ne s'arrêteront pas là.

Les réservistes et les unités de la Réserve doivent, comme toujours, continuer de subir un entraînement polyvalent qui ne peut que contribuer au bien-être économique et social du Canada. Une Réserve renforcée, bien entraînée et convenablement équipée devrait être en mesure d'intervenir avec plus d'efficacité lors de catastrophes naturelles et au cours d'opérations de recherche et de sauvetage.

Je crois, à l'instar des autres membres du Comité permanent de la défense nationale et de la plupart des Canadiens, que nous devons défendre et protéger notre société, nos institutions démocratiques et notre territoire — soit le patrimoine canadien — au moyen d'une répartition plus judicieuse et efficace de nos ressources humaines et financières. Par conséquent, une Réserve plus nombreuse, bien équipée et formée constitue un moyen rentable, et purement défensif, d'accomplir ce rôle vital.